

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	56 (1959)
Heft:	12
Rubrik:	Questions et réponses ; Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est là, selon nous, le deuxième facteur interne commun aux insectes sociaux sécrétant une gelée instable : *Apis*, *Bombus*, etc.

Si, parmi les espèces sociales, il en est qui élèvent leur progéniture (ouvrières et reines), dans des cellules operculées définitivement après la ponte de l'œuf par la reine, c'est que la gelée déposée sur le pollen destiné à la larve *conserve ses propriétés hypertrophiantes jusqu'au moment où elle est absorbée par cette dernière*. C'est le cas des Mélipones et des Trigones.

La stabilité de la gelée est le facteur interne commun aux insectes sociaux operculant leurs cellules d'élevage après la ponte de l'œuf par la reine.

(*A suivre*)

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question : Cette année, dans le Jura et au pied du dit la récolte de miel s'est révélée intéressante, aussi, comme le miel est un aliment exceptionnel, aussi un remède, ne pourriez-vous pas offrir à notre Journal quelques recettes qui permettront à nos ménagères de préparer des friandises au miel à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An ?

Un gourmet.

Réponse : C'est bien volontiers que nous proposons quelques recettes pour la préparation de douceurs à nos aimables ménagères.

Réd.

Beignets aux pommes

Prenez de bonnes reinettes du Canada, nettoyez, coupez en tranches ; faites tremper 2 ou 3 heures dans de l'eau de vie de fruits ; jetez ensuite dans du miel liquide et passez dans la farine ; faites ensuite frire au beurre, saupoudrez de sucre et servez.

On fait de même avec des poires.

Gâteau de fruits au miel

Prenez 1 kg de raisins secs, 4 œufs, 5 petites tasses de farine, deux tasses à café de miel, une tasse de beurre, une tasse de lait, deux cuillerées (à café) de poudre à lever, quelques clous de girofles broyés, une cuillerée de canelle et une pincée de muscade râpée. Le tout est bien pétri et cuit au petit feu.

Ce gâteau se conserve bien pendant quelques semaines.

(Demuler).

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Mesures à prendre pour encourager et développer l'apiculture suisse

*extrait d'une conférence faite à l'occasion de la 81e Assemblée
des délégués de la VDSB, à Spiez, le 27 septembre 1959,
par M. le Dr WILLE*

Par suite des faibles récoltes de ces deux dernières dizaines d'années, de nombreux apiculteurs ont réduit ou même abandonné leur exploitation. Les milieux s'intéressant à l'apiculture sont tous unanimes à reconnaître qu'il faut enrayer cette régression. En effet, de par l'importance de l'apiculture au point de vue économique,

elle mérite d'être soutenue par les autorités. Quelles voies faut-il suivre pour y parvenir ?

Il y a trois possibilités :

1. *Sous forme d'une aide directe* : subventions individuelles, diminution des droits de douane sur le sucre de nourrissement, subventionnement des moyens d'exploitation.

Chaque apiculteur recevrait une subvention individuelle ou pourrait recevoir le sucre et autres moyens d'exploitation à prix réduit, sans tenir compte de sa situation personnelle. Nous devons nous rendre compte qu'une telle aide du point de vue psychologique avant tout aurait des effets momentanés non négligeables. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que, traduite en francs et en centimes, elle serait pour les possesseurs de une à dix colonies très petite, alors que considérée dans son ensemble elle exigerait des sommes considérables.

2. Selon nous, *une aide indirecte* permettrait d'obtenir bien davantage. Que comprenons-nous par là ? La Confédération et, éventuellement, les cantons mettraient des fonds à disposition pour développer les diverses activités des organisations apicoles, pour entreprendre de nouvelles tâches et pour soutenir des recherches à long terme. Il est clair que dans l'immédiat l'apiculteur ne s'en apercevrait pas et ce ne serait que peu à peu qu'il en profiterait. Toutes ces mesures tendraient vers un seul but : augmenter le rendement de notre apiculture nationale.

3. Une autre forme d'aide serait *la combinaison des mesures d'encouragement directes et indirectes*.

Lors d'une prise de position sur les mesures à prendre pour venir en aide à l'apiculture, rappelons brièvement quelle est sa situation actuelle :

1. Dans beaucoup de régions, la rentabilité de l'apiculture est mauvaise par suite non seulement du manque de nectar et de conditions climatiques défavorables, mais aussi par suite d'une mauvaise utilisation des ressources mellifères existantes. Les dépenses engagées sont bien souvent hors de proportion avec le rendement en miel.

2. En ce moment, il y a encore assez d'apiculteurs en Suisse. Mais ce qui nous manque ce sont de nouveaux adeptes. Nous supposons que cet état de chose est dû en grande partie au peu de rentabilité de l'apiculture. Nous disposerons des recrues en nombre suffisant si l'on réussit, malgré les maigres récoltes de certaines régions, à augmenter les perspectives de succès. Si ce but est atteint, nous sommes persuadés que beaucoup de jeunes gens consacreront à nouveau leurs loisirs à l'apiculture.

C'est sur le *Plateau suisse* que la situation est la plus critique. Avec l'intensification de l'agriculture, les ressources mellifères diminuent d'année en année et dans de nombreux endroits on ne

peut guère compter sur la récolte printanière. Il faut que l'apiculteur ait beaucoup d'expérience pour être à même de profiter de la floraison des arbres fruitiers et de la dent-de-lion, floraison qui ne dure que quelques semaines, voire même quelques jours. Ce n'est que dans certaines régions privilégiées du Plateau que l'on peut espérer un apport de la forêt, apport qui reste cependant toujours problématique. Par ailleurs, selon les expériences du Dr Primault (Schweiz. Bienenzeitung, No 1, 1958) au moment de la miellée printanière le temps est très instable. Il est tragique de constater que c'est précisément sur le Plateau suisse, où l'apiculture serait la plus importante au point de vue économique, que les ressources mellifères sont si minimes.

Dans le *Jura*, les *Préalpes*, les *Alpes* et le *Tessin*, la situation est fort heureusement loin d'être aussi alarmante. Les perspectives de récolte y sont encore en moyenne bonnes. Dans le *Jura*, c'est la forêt qui est la source principale et dans certaines régions même on obtient des récoltes importantes et régulières sur les fleurs. Si la forêt donne bien dans le *Jura* on peut obtenir des très fortes récoltes, mais les années de disette n'y sont pas rares non plus. Dans la région des *Préalpes*, la récolte sur les fleurs y joue un plus grand rôle que sur la forêt. En moyenne les récoltes y sont moins fortes que dans le *Jura*. Dans les *Alpes* ce sont les plantes alpines qui donnent le plus et en moyenne on peut s'attendre ici à des récoltes satisfaisantes.

Par contre, en ce qui concerne le climat, le *Jura*, les *Préalpes* et les *Alpes* sont défavorisés par rapport au Plateau. Dans ces régions l'hivernage des colonies rencontre de grandes difficultés et bien souvent elles sont si faibles au début de l'été qu'elles sont incapables de profiter de la miellée.

Quels sont les problèmes que posent le climat et la prévision des récoltes ?

L'utilisation maximale des ressources mellifères doit être le but de toutes les mesures à prendre en faveur de l'apiculture. Pour augmenter la production il faudrait si possible avoir des connaissances précises sur l'apparition des sources de nectar qui devrait conditionner la préparation des colonies pour leur exploitation au moment opportun. Ces deux questions, liées l'une à l'autre, posent de nombreux problèmes et nous ne disposons pas actuellement des données suffisantes pour les résoudre.

Quels sont les facteurs qui entrent en ligne de compte pour obtenir de fortes colonies au moment de la récolte ? Au printemps, les données microclimatiques jouent un rôle appréciable dans et autour de la ruche et c'est avec raison que l'on insiste toujours sur l'importance de la mise en hivernage car c'est d'elle que dépend le développement de la colonie au printemps suivant. Les diverses méthodes de nourrissement stimulant et la conduite du rucher au

printemps sont encore des questions fort débattues. Mais n'oublions pas qu'à côté de ces facteurs, le développement des colonies dépend avant tout de la race et de la souche utilisée. Il serait intéressant de dresser l'inventaire de ce qui existe et de faire des comparaisons. Il est clair que les maladies influencent également le développement des colonies. Nous sommes également encore mal renseignés sur les mesures à prendre pour éviter le mal noir, source de dépeuplement des colonies au moment de la récolte sur le sapin.

Ces quelques indications nous montrent que l'obtention de colonies capables de profiter de la récolte pose encore de nombreux problèmes qui ne pourront être résolus que par des recherches devant s'étendre sur de nombreuses années. Leurs résultats contribueront pour beaucoup à améliorer notre apiculture.

Passons maintenant au deuxième point : prévision de la récolte. Le service d'observation de la VDSB ainsi que de nombreux apiculteurs ont réuni pendant des dizaines d'années une documentation importante. Elle devrait être utilisée, classée, et nous fournirait les bases nécessaires à l'établissement d'un calendrier des récoltes. L'exploitation rationnelle des ruchers ne peut être envisagée que si l'on connaît exactement les données selon lesquelles on doit travailler.

Les perspectives de récolte sur le Plateau sont en général mi-nimes, elles diminueront encore au cours de ces prochaines années. Il ne faut donc pas s'attendre à une amélioration dans un avenir plus ou moins rapproché. Seules de nouvelles sortes de trèfles rouges ou blancs très mellifères et qui, naturellement, surpasseraient du point de vue agricole les espèces cultivées actuellement, pourraient amener un changement de la situation. On utilise encore trop peu les possibilités d'augmenter les ressources mellifères. Au cours de ces prochaines années on pourra constater toujours davantage qu'il ne sera possible de maintenir l'apiculture sur le Plateau suisse qu'à la condition de pratiquer *l'apiculture pastorale* sur une grande échelle. Les conditions y sont favorables : réseau routier excellent, forte motorisation, régions à récoltes relativement favorables pas trop éloignées. Comme régions où l'on pourrait pratiquer avec succès la transhumance seuls entreraient en ligne de compte le Jura, les Préalpes et les Alpes. Voici quelles sont les possibilités qui s'offrent :

1. Immédiatement après l'utilisation de la récolte printanière, déplacement des colonies du Plateau vers les régions à miellée plus tardive ;

2. Au printemps, déplacement des ruchers de la montagne vers la plaine pour favoriser le développement des colonies et aider à la pollinisation des arbres fruitiers. Retour à leur point de départ au moment de la miellée principale ;

3. Pastorale d'échange : les apiculteurs du Plateau et de la montagne travaillent en commun. Hivernage des colonies sur le Plateau, utilisation de la miellée printanière, puis migration en commun vers la montagne. A la fin de l'été, retour sur le Plateau pour l'hivernage.

Jusqu'à ce que l'apiculture pastorale puisse être pratiquée en Suisse sur une vaste échelle, de nombreux problèmes doivent être résolus : organisation générale, législation appropriée, notamment en ce qui concerne la lutte contre les maladies des abeilles. Des stations d'observation doivent être aménagées ou développées. La forêt étant la source mellifère principale il est absolument urgent que toutes les questions relatives à la production du miellat soient éclaircies (Schweiz. Bienenzzeitung, août 1959).

De quelles organisations devons-nous disposer, quelles mesures devons-nous prendre pour résoudre les problèmes exposés ici ? Il faut considérer deux voies :

1. Mesures qui pourraient être rapidement prises et réalisées dans le cadre de l'activité des organisations apicoles et qui contribueraient déjà à améliorer sensiblement notre apiculture :

a) le développement de « Conseils d'exploitation » qui ont déjà été introduits dans le VDSB sous forme de visites de ruchers ;

b) l'étude des bases de la pastorale et pendant la période de transition des expériences pratiques devraient être faites avec les apiculteurs qui seraient d'accord de s'y adonner ;

c) le soutien de l'élevage de race, par exemple par des subventions versées aux stations d'élevage officielles et vente de reines à prix réduit.

2. Mesures qui ne feraient sentir leurs effets qu'à longue échéance et qui demandent d'abord des recherches qui pourront durer plusieurs années jusqu'à ce que leurs résultats puissent être utilisés dans la pratique. A celles-ci appartiennent :

a) un service d'expérimentation très ramifié qui est indispensable à la solution des problèmes que pose notre apiculture ;

b) les recherches relatives à la production du miellat. Nous insistons une fois encore sur l'importance que revêt pour notre apiculture les apports de la forêt et leur utilisation maximale par la pratique de la transhumance ;

c) l'étude des races et souches d'abeilles et des techniques d'élevage.

Le conférencier développa encore quelques points de ce programme d'une manière plus détaillée. Puis il termina en souhaitant qu'il soit bientôt possible aux sociétés d'apiculture, aux Fédérations et à la section « Apiculture » du Liebefeld de prouver, avec l'appui financier de la Confédération, que grâce aux mesures indirectes prises en faveur de notre apiculture elle peut être considérablement améliorée.

Traduit par P. Zimmermann.